



Code postal 77750

Commune de ORLY-SUR-MORIN

Code Insee 77345

## Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

### 1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

n° 2015/DDT/SEPR/233

du 05 novembre 2015

mis à jour le

#### servitudes

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [ PPR ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels  miniers  technologiques  non 

Vallée du Petit Morin

date Approuvé le 15/10/2015

aléa Inondation

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

La notice de présentation – le règlementconsultable sur Internet \* La carte des aléas (planche 6) au 10 000èmeconsultable sur Internet \* La carte du zonage réglementaire (planche 6) au 10 000èmeconsultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui  non 2.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels  miniers  technologiques  non 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* consultable sur Internet \* oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible Zone 1 

\* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicitéconsultable sur Internet \* 

#### pièces jointes

### 4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)Carte départementale spécifique au risque sismique (1 format A4)

### 5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre 5

catastrophes technologiques

nombre 0

Date 05 novembre 2015

Le préfet de département